

Protocole sanitaire

Règles de fonctionnement pour les activités de l'Amicale Laïque Longchamp

Crise Covid 19

Année 2020/2021

« Pour que les activités de l'Amicale puissent avoir lieu toute l'année ! »

Table des matières

A.Rappel des gestes barrières et des règles de distanciation physique.....	2
1)La distanciation physique.....	2
2)Les gestes barrières.....	2
3)Limitation du brassage des publics.....	2
4)Le nettoyage et la désinfection des locaux.....	3
5)Ventilation et Aération des locaux.....	3
6)Les protections individuelles : masque et solution hydro-alcoolique.....	3
Les masques.....	3
Gel hydro-alcoolique.....	4
7)Equipements et matériels.....	4
8)Vestiaires.....	4
9)Sanitaires.....	4
B.Respect des consignes et du protocole.....	4
C.Traçabilité.....	4
D.En cas de symptômes grippaux.....	4
E.Rappel des consignes avant le début des activités.....	5
Consignes propres à chaque activité.....	5
F.Modalités de prise en charge d'une personne symptomatique.....	6
Annexe 1 : Mesures barrières et de distanciation physique	7
Annexe 2 : Protocole de prise en charge d'une personne symptomatique...	8
Annexe 3 : Danse	9

A. Rappel des gestes barrières et des règles de distanciation physique

Les recommandations nationales contre la propagation du virus SRAS-Cov2 s'articulent autour de cinq principes généraux :

- 1) Le maintien de la distanciation physique
- 2) Les gestes barrières
- 3) La limitation du brassage des publics
- 4) Les protections individuelles
- 5) Equipements et matériels
- 6) Gestion des vestiaires
- 7) Gestion des sanitaires

Le respect des règles de distanciation physique ainsi que des gestes barrières en constitue la base la plus essentielle.

1) La distanciation physique

Le maintien d'une distance minimale d'au moins un mètre entre chaque personne permet d'éviter les contacts directs et de limiter les contaminations des voies respiratoires par projection de gouttelettes.

Elle se décline suivant le type d'activité :

- **en situation statique** : lors d'activités statiques (arts plastiques, guitare, percussions...), chacun s'assure de s'installer à plus d'1 mètre de la personne la plus proche, et ne s'approche pas à moins d'un mètre au cours de l'activité.

- **en situation dynamique** (activités impliquant des mouvements) : s'assurer que chaque participant évoluera dans une zone de 2m par 2m, soit 4m² par personne. A aucun moment les participants ne devront s'approcher à moins d'un mètre d'une autre personne.

La distanciation doit être respectée **dans tous les contextes** et tous les espaces : arrivée et abords des locaux, lieux de pause, couloirs, sanitaires, activités d'extérieur etc.

2) Les gestes barrières

Ce sont des mesures d'hygiène qui doivent être appliquées en **permanence, partout, par tout le monde**. Ces sont les mesures de prévention individuelle et collective les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus SRAS-Cov2 (et des autres virus).

Il faut :

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, puis se sécher les mains (serviettes essuie-main à usage unique), ou à défaut se frictionner les mains avec une solution / du gel hydro-alcoolique ;
- se couvrir systématiquement le nez et la bouche pour tousser ou éternuant dans son coude
- se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle;
- éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.

3) Limitation du brassage des publics

Nombre maximal de participants : L'ALL impose une limite de 15 personnes maximum dans chaque salle d'activité, y compris la personne encadrant la séance.

Gestion des flux : il s'agit d'éviter les croisements dans les espaces exigus, comme les escaliers ou les paliers de l'école.

Pour les salles 57107 (2^{ème} étage gauche), 57097 (2^{ème} étage droite), et salle n°5704 en maternelle :
-**activités d'enfants** (dans la salle) : les parents ne pourront pas venir chercher leur(s) enfant(s) dans la salle d'activité, mais seront invités à attendre qu'une personne (animateur ou parent référent) reconduise les enfants à la porte extérieure du bâtiment.

-**activités d'adultes**, lorsque 2 séances se succèdent : les pratiquants de la 2^{ème} séance doivent attendre dehors, et ne circuler dans le bâtiment que lorsque la dernière personne de la 1^{ère} séance est sortie du bâtiment.

Entrées et sorties:

L'entrée et la sortie du groupe scolaire Longchamp s'effectuent :

- par la portail au niveau de la loge du gardien pour les activités ayant lieu sur le temps périscolaire (de 16h30 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- par la porte centrale de l'école (face au bâtiment central de cantine) pour les activités hors temps périscolaire

L'entrée et la sortie du gymnase Talence s'effectue par le portail du 21 rue Saint-Louis.

L'entrée et la sortie du gymnase Diane/Longchamp s'effectue par l'entrée rue Diane.

4) Le nettoyage et la désinfection des locaux

L'intervenant(e) ou le(la) salarié(e) en charge de l'activité doit désinfecter en fin de séance :

- le mobilier si utilisé (tables pour les activités Arts plastiques, Guitare et Théâtre)
- les poignées de portes utilisées.

5) Ventilation et Aération des locaux

Les intervenants et salarié(e) sont invités à aérer leur salle pendant l'activité et si possible à utiliser le préau de l'école. Si l'ouverture des fenêtres posait problème pendant les séances (froid, bruit extérieur...), il faudrait néanmoins ouvrir 2 fenêtres opposées pendant 10 min entre deux périodes consécutives d'une heure.

6) Les protections individuelles : masque et solution hydro-alcoolique

Les masques

sont utilisés en complément des gestes barrières et des mesures de distanciation physique et ne sauraient s'y substituer.

Ils sont obligatoires :

- Pour tous dans les zones de circulation ;
- Dans les salles d'activités, sauf indications contraires (voir ci-dessous) ;
- Pour les parents qui accompagnent leurs enfants aux activités ;
- **Pour les intervenant.e.s et personnes salariées** : le port d'un masque, fourni par l'association, est obligatoire en présence des élèves, de leurs parents et de leurs collègues, dans les espaces clos et extérieurs, même quand la distanciation d'au moins un mètre est garantie.
- Les masque ("grand public" ou lavable) doivent être portées systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.

Le port du masque n'est pas obligatoire :

- pour les pratiquants d'activités artistiques et culturelles (Théâtre, Guitare, Percussions) et sportives pendant l'activité, s'ils respectent la distanciation de 1 mètre minimum.
- pour les enfants de moins de 11 ans (qui doivent néanmoins respecter au mieux la distanciation physique).

Les salles d'activité seront équipées d'une poubelle avec sac, afin de permettre aux pratiquants et aux professeurs de jeter leurs masques jetables usagers, si besoin.

Gel hydro-alcoolique

Les adhérents sont invités à se laver les mains juste avant l'activité. Dans le cas où aucun lavabo ne serait à proximité de la salle, les intervenants et/ou les référents d'activité inviteront les pratiquants à se frotter les mains avec le gel hydro alcoolique mis à leurs dispositions par l'association.

7) Equipements et matériels

Chaque pratiquant devra apporter son propre matériel, s'il en dispose.

Pour le cas des activités « enfants » où le matériel est habituellement partagé (arts plastiques, éveil musical, multisport, percussions), il sera nécessaire de constituer des groupes « fixes » au sein desquels le matériel pourra être partagé. Ce matériel sera nettoyé et désinfecté après chaque séance. Les instruments de musique ne pouvant être désinfectés (action délétère des désinfectants) seront remisés dans des étuis fermés pendant une semaine minimum.

Ces groupes « échange de matériel » seront référencés dans les listes de présence (voir le § Traçabilité).

Les adhérent.e.s sont invité.e.s à venir avec une bouteille d'eau individuelle ou une gourde, et ne devront pas échanger boire directement aux robinets.

8) Vestiaires

L'utilisation du vestiaire attenant à la salle 57097 (danse, yoga, gymnastique, théâtre, éveil musical) **est proscrite**. Les vêtements devront être déposés dans la salle d'activité de l'Amicale en prenant garde de ne pas mélanger les vêtements ou dans la salle où se déroule l'activité. Les vestiaires des gymnases Berlioz et Diane ne doivent pas être utilisés. Les sportifs devront donc arriver déjà en tenue au gymnase.

9) Sanitaires

Les **adhérent.e.s** sont invité.e.s à **se nettoyer les mains avant et après** l'utilisation de ceux-ci, et à laisser ces sanitaires dans un état de propreté acceptable pour tous.

La désinfection périodique des sanitaires est à la charge des services de la Mairie de Nantes, propriétaire des bâtiments.

B. Respect des consignes et du protocole

Les responsables de l'association ont en charge la mise en œuvre et le respect par les adhérent.e.s du présent protocole.

Tout.e contrevenant.e à ce protocole s'expose à des sanctions, allant du rappel à l'ordre jusqu'à l'exclusion de l'association.

C. Traçabilité

La **liste des présents** doit être conservée après chaque séance, par la personne (salarié ou intervenant) animant l'activité .

Il (elle) doit **impérativement conserver cette liste** afin qu'il/elle ou l'association soit en mesure de fournir la liste des présents aux autorités de santé, par exemple dans le cas d'enquête de « contact tracing ».

D. En cas de symptômes grippaux

En cas de symptômes tels que fièvre, toux, difficultés respiratoires, courbatures, maux de tête, signes digestifs, absence de goût ou d'odorat, les adhérent.e.s doivent rester chez eux pour éviter tout risque de contagion.

E. Rappel des consignes avant le début des activités

Au début de chaque activité, la personne référente ou intervenante rappelle les règles et consignes à respecter à savoir :

- les gestes barrières, la distanciation physique, la gestion des flux, le nettoyage et la désinfection de la salle et du matériel d'activité
- les consignes spécifiques à l'activité :

Consignes propres à chaque activité

Activités	Consignes propres
Théâtre (enfants)	Enfants accompagnés en bas des escaliers, idem pour le départ. Attendre le départ du groupe précédent sous le préau . Lavage de mains ou gel hydro alcoolique à l'arrivée et au départ. Matériel dans salle ALL. Masque en amont et aval de l'activité. Distanciation physique de 1 m. Port du masque pour l'intervenant. Nettoyer poignées, matériel avec lingettes ou spray et papier.
Théâtre (adulte)	Attendre le départ du groupe précédent sous le préau . Lavage de mains ou gel hydro alcoolique à l'arrivée et au départ. Matériel dans salle ALL. Masque en amont et aval de l'activité-Distanciation physique de 1 m. Port du masque pour l'intervenant. Nettoyer poignées, matériel avec lingettes ou spray et papier.
Yoga (adulte)	Attendre le départ du groupe précédent sous le préau . Lavage de mains ou gel hydro alcoolique à l'arrivée et au départ. Matériel dans salle ALL. Masque en amont et aval de l'activité-Distanciation physique de 1 m. Port du masque pour l'intervenant. Nettoyer poignées, matériel avec lingettes ou spray et papier.
Guitare (adulte et enfants)	Enfants accompagnés en bas des escaliers, idem pour le départ. Attendre le départ du groupe précédent sous le préau . Lavage de mains ou gel hydro alcoolique à l'arrivée et au départ. Matériel dans salle ALL. Masque en amont et aval de l'activité-Distanciation physique de 1 m. Port du masque pour l'intervenant. Nettoyer poignées, matériel avec lingettes ou spray et papier.
Badminton (adulte)	Pas d'utilisation des vestiaires. Masque en amont et aval de l'activité-Distanciation physique de 1 m. Matériel donné au référent. Nettoyer poignées, matériel avec lingettes ou spray et papier. (volants)
Percussions (enfants et adulte)	Enfants accompagnés devant la salle, idem pour le départ. Lavage de mains ou gel hydro alcoolique à l'arrivée et au départ. Gel apporté par l'intervenant Masque en amont et aval de l'activité-Distanciation physique de 1 m. Port du masque pour l'intervenant. Matériel conservé par l'intervenant. Prêt de Djembé. Nettoyer poignées, matériel avec lingettes ou spray et papier.
Multisports (enfants)	Enfants accompagnés à l'entrée du gymnase, idem pour le départ. Pas de public pendant la séance Lavage de mains ou gel hydro alcoolique à l'arrivée et au départ. Masque en amont et

	aval de l'activité-Distanciation physique de 1 m si possible. Port du masque pour l'intervenant Matériel géré par l'intervenant. Nettoyer poignées, matériel avec lingettes ou spray et papier.
Gym (adulte)	Lavage de mains ou gel hydro alcoolique à l'arrivée et au départ. Matériel dans salle ALL. Masque en amont et aval de l'activité-Distanciation physique de 1 m. Port du masque pour l'intervenant. Nettoyer poignées, matériel avec lingettes ou spray et papier.
Eveil musical (enfants)	L'intervenante va chercher les enfants au péri-scolaire ou sous le préau (en bas de l'escalier) pour les enfants accompagnés par leurs parents et elle monte avec les enfants dans la salle. Lavage de mains à l'arrivée et au départ. Port du masque par l'intervenante. Instruments conservés par l'intervenante, délai de 48h entre deux utilisations. Aération de la salle après chaque cours. Nettoyer poignées et matériel avec lingettes ou spray et papier. L'intervenante redescend les enfants sous le préau pour éviter le regroupement des parents devant la salle.
Arts créatifs (enfants)	Enfants accompagnés en bas des escaliers, idem pour le départ. Attendre le départ du groupe précédent sous le préau. Lavage de mains ou gel hydro alcoolique à l'arrivée et au départ. Matériel dans salle ALL. Masque en amont et aval de l'activité-Distanciation physique de 1 m. Port du masque pour l'intervenant. Nettoyer poignées, matériel avec lingettes ou spray et papier.
Lire et Faire Lire	Lavage de mains ou gel hydro alcoolique à l'arrivée et au départ. Masque en amont et aval de l'activité-Distanciation physique de 1 m.
Chinois	L'intervenante prend les enfants dans la cour au niveau du périscolaire et les monte dans la salle. Pas de masques pour les enfants mais pour l'intervenante. Nettoyage des mains. Distanciation pendant le cours. L'intervenante redescend les enfants sous le préau pour éviter un attroupement des parents dans le couloir devant la salle.
Danse	Annexe 3

F. Modalités de prise en charge d'une personne symptomatique

En présence d'une personne symptomatique (notamment fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire...), la personne sera invitée à quitter les locaux et à se rendre au plus vite auprès d'un médecin.

Le nom et les coordonnées de la personne seront notés sur le registre des incidents avec le jour et l'heure de survenance. Dans le cas de contamination confirmée, l'association mettra à disposition des acteurs de contact-tracing de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la liste des personnes présentes dans l'établissement sur le créneau horaire concerné.

Annexe 1 Mesures barrières et de distanciation physique

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA) ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique

Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche

Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt

Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable

Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :

- Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade
- Distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m² sans contact autour de chaque personne)
- Porter des masques pour les échanges et la circulation dans les locaux

Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes.

Tant que les températures le permettent, dans l'école Longchamp les fenêtres doivent être ouvertes pour aérer les salles même pendant les activités.

De la même façon tant que les conditions le permettent les salarié(e)s et intervenant(e)s sont incités à faire cours en extérieur (Parc de la Gaudinière, préau de l'école Longchamp)

Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires

Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur.

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15)

Un contrôle systématique de température à l'entrée des établissements/structures est exclu mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.

Annexe 2

Protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés

En présence d'une personne symptomatique (notamment fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, perte du goût et de l'odorat), la prise en charge repose sur :

- L'isolement ;
- La protection ;
- La recherche de signes de gravité.

- 1) Isoler la personne symptomatique dans une pièce dédiée en** appliquant immédiatement les gestes barrières, garder une distance raisonnable avec elle (1 mètre) avec port d'un masque « grand public » ou chirurgical si disponible.
 - 2) En l'absence de signe de gravité**, demander à la personne de contacter son médecin traitant pour avis médical. Si confirmation d'absence de signes de gravité, organiser son retour à domicile en évitant les transports en commun.
 - 3) En cas de signe de gravité** (ex. détresse respiratoire), appeler le SAMU composer le 15 (en étant suffisamment proche de la personne afin de permettre au médecin de lui parler) :
 - **Se présenter, présenter en quelques mots la situation** (COVID-19, pour qui, quels symptômes), donner son numéro de téléphone, préciser la localisation et les moyens d'accès ; l'assistant de régulation passera un médecin et donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer).
 - **Si l'envoi des secours est décidé par le centre 15**, organiser l'accueil des secours, rester à proximité (en respectant la distance de 1 m) de la personne pour la surveiller le temps que les secours arrivent ; en cas d'éléments nouveaux importants, rappeler le Samu 15 ; ne jamais s'énerver ou agir dans la précipitation.
 - 4) Après la prise en charge** de la personne, prendre contact avec le service de l'Agence régional de santé et suivre ses consignes, y compris pour le nettoyage du poste de travail.
 - 5) Si le cas COVID est confirmé**, l'identification et la prise en charge des contacts seront organisées par les acteurs de niveau 1 et 2 du contact-tracing (médecin prenant en charge le cas et plateformes de l'Assurance Maladie). Les contacts évalués « à risque » selon la définition de Santé publique France seront pris en charge et placés en « quatorzaine ». Les acteurs de contact-tracing pourront s'appuyer sur les listes des adhérent.e.s présent.e.s près du malade, et qualifier le risque de contamination (« à risque » ou « à risque négligeable »).
-

Annexe 3 : Danse

Quelques éléments à retenir en plus des généralités liées à la gestion des flux et au respect des mesures barrières :

- Précisez les éventuelles mesures pouvant limiter le nombre de personnes accueillies et/ou définir des horaires décalés pour limiter les interactions entre les danseur.euse.s et les contacts physiques (enseignants/danseurs)
- **Pendant la pratique, un espace de minimum 4m2 est préconisé entre chaque danseur.euse lorsque cela est possible, même si le décret du 10 juillet 2020 consolidé le 2 septembre précise : la distanciation physique n'a pas à être observée pour la pratique des activités artistiques dont la nature même ne le permet pas.**
- Le port du masque obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans, **sauf pendant la pratique**
- **Un suivi daté des présents est systématisé** à chaque début de cours avec appel afin de pouvoir contacter les participant.e.s en cas de Covid 19. Les adhérent.e.s sont prévenus par écrit (dans la charte/message sur les conditions de la reprise) sur les raisons de ce suivi.
- Les locaux sont aérés toutes les 3 heures pendant 15 minutes
- Les surfaces de contacts usuelles, les équipements (barres, agrès, décors,...) font l'objet d'un nettoyage / d'une désinfection avant et après chaque utilisation (l'utilisation de lingettes à usage unique est recommandée)
- Chaque danseur et danseuse doit venir muni de son propre matériel (stylo, carnet, ...)
- et de sa propre tenue dans un sac spécifique fermé.
- Tout matériel servant à l'activité doit être personnel et tout matériel collectif devra être systématiquement désinfecté après utilisation. Tout changement de tenue et/ou de chaussures doit être effectué avant d'entrer dans la salle du cours de danse.

Sources :

Guide de retour à la danse, Fédération française de danse, mis à jour le 27 août 2020

Décret du 10 juillet 2020, consolidé le 2 septembre 2020 chapitre 5, article 45

ALL / Nantes le 20/9/2020